

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 1^{er} mars 2023 à 18h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

| | | | |
|------------------------|------------------------|----------------------|------------------|
| ANDRE René | WEIS Mathieu | JURCZAK Serge | LORENTZ Maurice |
| BECKER Patrick | VEINNANT Bernard | MEDVES Jean-François | MATHIEU Bertrand |
| FERRERO Marc | BERNARDI Alessandro | BALCERZAK Roland | PAQUET Michel |
| LUCCHINI Marc | CORAZZA Jean-Luc | FEUVRIER Alieth | RECH Serge |
| HERFELD Marie-Laurence | HATRI Aïcha | LANGMAR Déborah | ROBINET David |
| PHILIPPE Lionel | PAULY Elsa | FRADELLA Cédric | SCHIVRE Marc |
| KASPAR-COTRUPI Angèle | POUGET Clémence | SCHNEIDER Brigitte | HERGAT Michel |
| MELEO Guy | RENAUX Patricia | ZIEGLER Damien | PARPETTE Jerry |
| BRUSCO Stéphane | HOLSENBURGER Alexandre | MENTION Fanny | TACCONI Pierre |
| SEGURA Olivier | REBSTOCK-PINNA A. | | |

Procurations :

| | | |
|------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| SCHITZ Denis | a donné procuration à | FERRERO Marc |
| COLIN Jean-Marie | a donné procuration à | KASPAR-COTRUPI Angèle |
| SCHULTZ Laurent | a donné procuration à | POUGET Clémence |
| FREYBURGER Julien | a donné procuration à | SCHREIBER Roger |
| ACKER Christine | a donné procuration à | FEUVRIER Alieth |
| ZENNER Bernard | a donné procuration à | LORENTZ Maurice |
| BAUR Denis | a donné procuration à | PAQUET Michel |
| FATTORELLI Viviane | a donné procuration à | BRUSCO Stéphane |
| VETZEL Caroline | a donné procuration à | PAULY Elsa |
| KOWALCZYK Maryline | a donné procuration à | TACCONI Pierre |
| HERFELD Marie-Laurence | a donné procuration à | LUCCHINI Marc (à partir du point 6) |

Absents excusés :

ABATE Patrick

Absents non excusés :

| | | |
|------------------|-------------------|------------------|
| GRILLO Marie | TSCHERSCH Laurent | BARILLARO Jérémy |
| ENGELMANN Fabien | DEISS Murielle | |
| DEUTSCH André | SCHUTZ Sylvie | |
| GUERMANN Bernard | BEY Michèle | |

La séance débute à 18h 14

Début de la séance :

Membres en exercice : 58
Présents : 38
Procurations : 10
Absents : 10

Point 2 : installation de Mme MENTION Fanny

A partir du point 3:

Membres en exercice : 59
Présents : 39
Procurations : 10
Absents : 10

Point 5 :

M. ANDRE René ne participe pas au vote.

Membres en exercice : 59
Présents : 38
Procurations : 10
Absents : 10
Non participant au vote : 1

Pendant le point 6 :

Départ de Mme HERFELD Marie-Laurence.
Sortie de M. JURCZAK Serge

Membres en exercice : 59
Présents : 38
Procurations : 10
Absents : 11

Au début du point 7 :

Retour de M. JURCZAK Serge

Membres en exercice : 59
Présents : 38
Procurations : 11
Absents : 10

Pendant les informations au Comité Syndical:

Départ de M. WEIS Mathieu, M. HERGAT Michel et Mme FEUVRIER Alieth

Membres en exercice : 59
Présents : 35
Procurations : 10
Absents : 14

La séance se termine à 20h15

Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint
NABE Kalil, Responsable des Finances
VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridiques
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing
MOUCHARD Margot, Assistante de Direction

POINT I-5 – DELIBERATION N°2023/I-16 - DEMANDE DE CONVENTION – MAIRIE DE LOMMERANGE – PRISE EN CHARGE ACCOMPAGNATRICE POUR GARDE DES ENFANTS

Le SMiTU assure le transport des élèves de primaire domiciliés à LOMMERANGE et scolarisés à l'Ecole mixte de FONTOY. Il s'agit du service M94.

Le 7 novembre 2022, à la demande de l'exploitant, un plan de transport priorisé renforcé a été mis en œuvre. Dans ce cadre, le service a été fusionné avec la ligne 31 LOMMERANGE Cimetière – FONTOY Super U afin d'économiser un plan de travail.

Suite à cet aménagement, la commune a été confrontée à de nombreux retards, de 15 à 20 minutes en moyenne. Le maire a donc fait un premier courrier au SMiTU en date du 28 novembre 2022 dans lequel il exprime son souhait de supprimer le service M94 au profit d'une Aide Individuelle au Transport (AIT).

Un projet de convention a donc été réalisé pour passage en Bureau Syndical du 1^{er} février 2023. Cependant, le Maire de LOMMERANGE a adressé un second courrier en date du 3 janvier 2023 afin de substituer cette demande avec la prise en charge du coût d'une accompagnatrice qui garderait les enfants à l'Ecole le temps que le bus ou les parents puissent venir les rechercher. Le coût annoncé est de 171 € brut par mois sur la base de 4 heures par semaine.

Le SMiTU n'a pas vocation à rémunérer du personnel communal ou scolaire pour assurer des gardes. Un tel accord pourrait faire jurisprudence et se généraliser à toutes les communes.

Les membres du Bureau Syndical ont préféré opter pour la remise en service du service M94 en le décorrélant ainsi de la ligne 31.

Il est donc demandé au Comité Syndical de valider le fait de remettre en service le M94 et de le décorrélérer de la ligne 31.

Le Bureau Syndical en date du 6 février 2023 a donné un avis favorable.

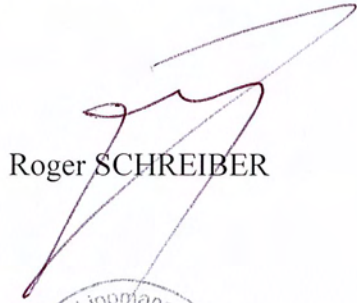
La Commission Transport-Réseau du 21 février 2023 a donné un avis favorable.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, valide le fait de remettre en service le M94 et de le décorrélérer de la ligne 31.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 2 mars 2023

Le Président,



Roger SCHREIBER

